PLAN LOCAL CANICULE A ORLY

PLAN LOCAL CANICULE A ORLY 2

1. Principes généraux 2
2. Les vagues de chaleur : Définition et prévision 3

TABLEAU 1-Populations concernées en fonction des risques de vigilance 4
TABLEAU 2-Populations vulnérables à la chaleur météorologique 4

LE PLAN LOCAL EN MILIEU PROFESSIONNEL 5

Déclinaison locale du PNC en milieu professionnel à ORLY 5

1. Dispositif de communication interne 5
2. Mesures de prévention actuellement en vigueur par secteurs, services et équipements 7
3. Cartographie des lieux rafraichis et des points d'eau disponibles 13

LE PLAN LOCAL POUR LE PUBLIC ORLYSIEN

Déclinaison locale du PNC à destination du public orlysien 14

1. Dispositif de communication externe 14
2. Cartographie des lieux rafraichis et des points d'eau disponibles 16
3. Synthèse des actions mises en œuvre par la ville au sein des équipements municipaux 17

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER

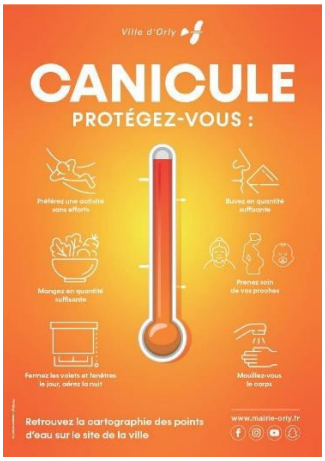

Ville d'Orly

PLAN LOCAL CANICULE
A ORLY

1. Principes généraux

Le Plan National Canicule (PNC) a été élaboré à la suite de l'épisode caniculaire exceptionnel de 2003.

Le PNC a pour objectifs de :
- **anticiper** l'arrivée d'une canicule
- **définir** les actions à mettre en œuvre au niveau local et national pour prévenir et limiter les effets sanitaires d'une canicule
- **adapter** au mieux les mesures de prévention et de gestion au niveau territorial en portant une attention particulière aux populations à risque (personnes vulnérables, travailleurs).

Il doit permettre une déclinaison locale opérationnelle et le recentrage sur les missions propres à chaque partie prenante.

Il vient renforcer l'adéquation entre les niveaux de vigilance météorologique et les niveaux du plan dans une logique opérationnelle, à savoir :

- le **« niveau 1 - veille saisonnière »** est activé chaque année du 1er juin au 15 septembre.

- le **« niveau 2 - avertissement chaleur »** répond au passage en **jaune** de la carte de vigilance météorologique. Si la situation le justifie, il permet la mise en œuvre de mesures graduées et la préparation à une montée en charge des mesures de gestion par les Agences Régionales de Santé (ARS). En milieu professionnel, ce niveau consiste en une sensibilisation des agents et des recommandations générales de vigilance et de comportement au travail.

- le **« niveau 3 - alerte canicule »** répond au passage en **orange** sur la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché par les préfets de département, et décline les mesures opérationnelles d'alerte et de protection des populations à risque, avec les acteurs locaux associés au dispositif (établissements de santé, CCAS, maires, associations …). En milieu professionnel, les recommandations générales du niveau 2 sont assorties de préconisations fortes en matière d'adaptation de l'activité et d'aménagement des postes de travail.

- le **« niveau 4 - mobilisation maximale »** répond au passage en **rouge** sur la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché au niveau national par le Premier ministre sur avis du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de l'intérieur, en cas de canicule intense et étendue sur une large partie du territoire associée à des phénomènes dépassant le champ sanitaire.

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER

2. Les vagues de chaleur : Définition et prévision

Le terme « vague de chaleur » est un terme générique qui désigne une période au cours de laquelle les températures peuvent entraîner un risque sanitaire au sein de la population, et potentiellement déstabiliser l'organisation quotidienne de la société. La possibilité de survenue d'une vague de chaleur est plus particulièrement renforcée au cours de la période de veille saisonnière, qui s'étend du 1er juin au 15 septembre de chaque année.

Le terme « vagues de chaleur » recouvre les situations suivantes :

- ✓ **Pic de chaleur :** chaleur intense de courte durée (un ou deux jours) présentant un risque sanitaire, pour les populations fragiles ou surexposées, notamment du fait de leurs conditions de travail et de leur activité physique ; il peut être associé au niveau de vigilance météorologique jaune ;

- ✓ **Episode persistant de chaleur :** températures élevées (IBM proches ou en dessous des seuils départementaux) qui perdurent dans le temps (supérieure à trois jours) ; ces situations constituant un danger pour les populations fragiles ou surexposées, notamment du fait de leurs conditions de travail et de leur activité physique ; il peut être associé au niveau de vigilance météorologique jaune ;

- ✓ **Canicule :** période de chaleur intense pour laquelle les IBM dépassent les seuils départementaux pendant trois jours et trois nuits consécutifs et susceptible de constituer un risque notamment pour les populations fragiles ou surexposées ; elle est associée au niveau de vigilance météorologique orange ;

- ✓ **Canicule extrême :** canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son étendue géographique, à fort impact non seulement sanitaires mais aussi sociétaux ; elle est associée au niveau de vigilance météorologique rouge.

La carte de vigilance et d'alerte est actualisée 2 fois par jours (6 et 16 heures), et est accessible sur le site http://vigilance.meteofrance.fr

IBM : Indice Bio-Météorologique.
Il s'agit de la combinaison des températures minimales et maximales moyennées sur 3 jours. Ce dernier est défini par la moyenne des températures minimales et maximales observées sur trois jours. La canicule se caractérise donc évidemment par des températures élevées, mais surtout par la persistance de ces températures, de jour comme de nuit. Météo France a fixé pour chaque département un seuil de température à partir duquel on parle de canicule.

TABLEAU 1-Populations concernées en fonction des risques de vigilance météorologique

Définitions	Vigilance météorologique correspondante	Populations susceptibles d'être impactées
Pic de chaleur : chaleur intense de courte durée (1 ou 2 jours) **Episode persistant de chaleur** : températures proches ou en dessous des seuils départementaux et qui perdurent dans le temps (≥ à 3 jours)	Jaune (niveau 2)	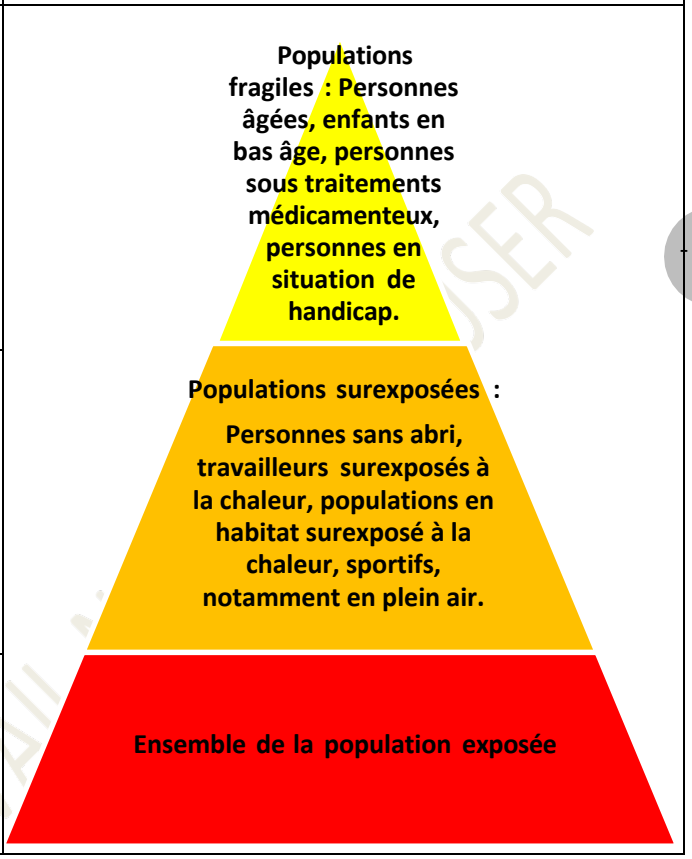
Canicule : période de chaleur intense. Les températures dépassent les seuils départementaux pendant **3 jours et 3 nuits consécutifs**	Orange (niveau 3)	
Canicule extrême : canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son étendue géographique, à forts impacts sanitaires et sociétaux	Rouge (niveau 4)	

TABLEAU 2 - Populations vulnérables à la chaleur

Les personnes fragiles	Les populations surexposées
Personnes dont l'état de santé ou l'âge les rend plus à risque	**Personnes dont les conditions de vie ou de travail, le comportement ou l'environnement les rend plus à risque**
○ Personnes âgées de + de 65 ans ○ Femmes enceintes ○ Enfants en bas âge (- de 6 ans) ○ Personnes atteintes de maladies chroniques ○ Personnes en situation de handicap ○ Personnes prenant certains médicaments qui peuvent majorer les effets de la chaleur ou gêner l'adaptation de l'organisme	○ Personnes précaires ou sans abri ○ Personnes vivant en squats, campements, bidonvilles ou aires d'accueil non équipées ○ Populations vivant dans des conditions d'isolement ○ Personnes vivant dans des logements mal isolés thermiquement ○ Personnes vivant en milieu urbain dense, a fortiori lorsqu'il y existe des ilots de chaleur ○ Travailleurs exposés à la chaleur, à l'extérieur ou dans une ambiance chaude à l'intérieur ○ Sportifs notamment de plein air, dont les efforts physiques intenses et prolongés les rendent vulnérables à la chaleur ○ Populations exposées à des épisodes de pollution de l'air ambiant ○ Détenus

DOCUMENT DE TRAVAIL À USAGE INTERNE

I- LE PLAN LOCAL EN MILIEU PROFESSIONNEL

I. Déclinaison locale du PNC en milieu professionnel à ORLY

La gravité des incidences sur la santé des vagues de chaleur, y compris en milieu professionnel, impose d'être vigilant dès lors que la température est importante**.**

Selon l'institut national de recherche en santé et sécurité au travail (INRS), le travail par fortes chaleurs présente des dangers : la canicule ou des conditions inhabituelles de chaleur sont à l'origine de troubles pour la santé voire d'accidents du travail dont certains peuvent être graves. Les risques liés au travail par fortes chaleurs doivent être repérés, puis évalués dans le cadre de la mise à jour des documents uniques, et le travail adapté.

Des mesures globales et/ou spécifiques de prévention des risques professionnels liés aux variations climatiques ont fait l'objet d'une réflexion collective dans le cadre d'un groupe de travail dédié et associant les différentes directions concernées. Les travaux de ce groupe ont abouti à unepremière version d'un plan local Fortes Chaleurs qui comprend :

- un dispositif de **communication interne** :
  - Ateliers de sensibilisation et d'informations organisés par la direction du centre Municipal de Santé et le service prévention santé de la DRH.
  - La mise en place d'une campagne d'affichages et de distribution de supports de communication, piloté par La direction de la communication et de l'évènementiel et le service prévention santé de la DRH.

- une synthèse des **mesures de prévention** prévues pour être mises en œuvre au niveau dechaque direction, et à chaque niveau de vigilance météorologique

- une **cartographie** des lieux rafraichis et des points d'eau disponibles, notamment pour les agents exerçant principalement à l'extérieur.
- un plan prévisionnel de **dotation en équipements** spécifiques de protection individuelle et collective (gourdes isothermes, ventilateurs, climatiseurs,…).

I.1 Dispositif de communication interne

Dès le début de la veille saisonnière

Le service qualité de vie au travail :

- Diffuse le plan local en milieu professionnel actualisé,
- Organise le plan d'information des agents sur les risques liés aux fortes chaleurs,

La direction des services techniques :

- Assure la fourniture de sources d'eau potable (fontaine à eau dans les bâtiments, gourdes isothermes à destination des agents travaillant à l'extérieur),
- Suit régulièrement les niveaux d'alerte météorologique sur la carte de vigilance, actualisée deux fois par jour sur le site https://vigilance.meteofrance.fr

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER

En cas de déclenchement du **niveau 2** (avertissement chaleur)

Le service qualité de vie au travail diffuse à l'ensemble des agents un message de recommandations générales de vigilance et de bons comportements au travail, en restant disponible aux sollicitations ou demandes de précisions.

Chaque responsable de service s'assure de la bonne mise en œuvre des éventuelles mesures de prévention de niveau 2 prévues sur son secteur, selon le tableau de la page 7.

En cas de déclenchement du **niveau 3** (alerte canicule)

La direction générale des services organise une cellule de crise durant laquelle elle valide le passage en niveau 3 et les actions associées.

La **cellule de crise canicule** est composée des membres permanents suivants :

- Directeur général des services
- Directrice de cabinet de Madame la Maire
- DST
- DGA culture, enfance et famille
- DGA santé, social et services à la population
- Directrice autonomie ou son représentant
- Directrice de la communication
- Directrice hygiène et développement durable
- Directrice des ressources humaines
- Assistante du DGS

Le service qualité de vie au travail diffuse à l'ensemble des agents un message rappelant les recommandations générales de vigilance et comportements en milieu du travail.

Chacun de ces messages sera accompagné d'une affiche de recommandations à diffuser et à afficher dans les services.

Chaque responsable de service s'assure de la bonne mise en œuvre des éventuelles mesures de prévention de niveau 3 prévues sur son secteur, selon le tableau de la page 7.

En fin d'épisode de fortes chaleurs ou de canicule, le service qualité de vie au travail organise la diffusion d'un message d'information de levée de l'alerte après validation de la direction générale, et recense les éventuelles mesures d'adaptation qui auront été mises en œuvre.

En cas de déclenchement du **niveau 4** (mobilisation maximale)

Ce niveau correspond à un contexte de crise sanitaire majeure : les mesures de prévention à mettre en œuvre seront celles transmises en temps réel par les autorités sanitaires et les services de l'Etat, au niveau national.

I.2. Mesures de prévention actuellement en vigueur par secteurs, services et équipements

N1: veille saisonnière	Situation normale, sans événement particulier
N2: avertissement chaleur	Pic de forte chaleur sur 1 à 2 jours maximum
N3: alerte canicule	3 journées et 3 nuits consécutives de très fortes chaleurs
N4:mobilisation maximale	Crise sanitaire majeure : plus de 3 journées et 3 nuits consécutives de chaleurs extrêmes

Pôle	Direction/Service / Equipement	Niveau de déclenchement	Mesures de prévention existantes
Direction Générale	**Centre administratif :** Finances et ressources internes Systèmes d'information et télécommunications Ressources humaines Affaires juridiques, instances et commande publique Communication, protocole et évènementiel	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Présence de ventilateurs dans tous les bureaux administratifs. Présence d'une fontaine à eau au 4ème étage. Mise à disposition de la salle Pointe à Pitre au 4ème étage comme salle de repos et de travail climatisée.
		Niveau 2	Mutualisation des bureaux jugés moins « chauds » (situés au Nord du bâtiment). Pauses plus régulières et plus longues.
		Niveau 3	Mise en place de jours de télétravail supplémentaires dans la limite de 2 maximum par semaine (sous - réserve des nécessités de service et validé préalablement par le DGS lors de la cellule de crise).
	Communication, protocole et évènementiel	Niveau 1	Distribution de gourdes isothermes pour les agents exerçant à l'extérieur.
		Niveau 2	Privilégier les missions nécessitant un effort physique en début de matinée. Limiter les ports de charges lourdes et les manutentions pénibles physiquement.
		Niveau 3	Fêtes et cérémonies et imprimerie : adaptation des horaires du personnel : 7h-14h30 (sous-réserve des nécessités de service).
	Magasin central	Niveau 1	Présence d'une climatisation mobile: bureau

DOCUMENT PAS DIFFUSER

Santé, social et services à la population	**Centre administratif :** Autonomie Développement social Démocratie locale et vie associative Relations citoyens	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Présence de ventilateurs dans tous les bureaux administratifs. Présence d'une fontaine à eau au 4ème étage. Mise à disposition de la salle Pointe à Pitre (4ème étage) comme salle de repos climatisée.
		Niveau 2	Mutualisation des bureaux jugés moins « chauds » (situés au Nord du bâtiment). Pauses plus régulières et plus longues.
		Niveau 3	Mise en place de jours de télétravail supplémentaires dans la limite de 2 jours maximum par semaine (sous -réserve des nécessités de service et validé préalablement par le DGS lors de la cellule de crise).
	Guichet unique	Niveau 1	Présence de ventilateurs dans tous les bureaux du guichet unique et à l'accueil. Présence d'une fontaine à eau au niveau du guichet unique et de gobelets. Mise à disposition d'un espace climatisé comme salle de repos au RDC.
	Animations socio-culturelles	Niveau 2	Adaptation des programmes d'activités : - Activités calmes (à l'intérieur des bâtiments rafraichis ou à l'ombre des arbres) - Limitation des déplacements - Suspension des activités sportives Mise à disposition de gourdes isothermes à destination des animateurs.
		Niveau 3	Annulation des activités en extérieur. Déploiement des agents sur le dispositif canicule.
	SAAD	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Distribution de gourdes isothermes.
		Niveau 2	Aménagements des missions nécessitant des postures pénibles physiquement et une manutention lourde. Privilégier les missions nécessitant un effort physique en début de matinée. Pauses plus régulières et plus longues. Utilisation des salles rafraichies mises à disposition dans les différentes structures communales.
	Taxi-social	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Distribution de gourdes isothermes. Présence de climatisation dans les véhicules
		Niveau 2	Aménagements des missions nécessitant des postures pénibles physiquement et une manutention lourde. Pauses plus régulières et plus longues. Utilisation des salles rafraichies mises à disposition dans les différentes structures communales.

DOCUMENT

Santé, social et services à la population	Résidence autonomie	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …).
		Niveau 2	Privilégier les missions nécessitant un effort physique en début de matinée. Pauses plus régulières et plus longues. Utilisation de la salle de restauration climatisée. Mise en place des affiches de communication à destination du public.
		Niveau 3	Privilégier la confection de repas froids pour limiter le temps de fonctionnement des fours. Les missions d'entretien des locaux communs seront limitées aux premières heures de la matinée lorsqu'il fait le plus frais.
	Maison des associations et du citoyen	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Présence de ventilateurs dans tous les bureaux administratifs. Présence d'une salle rafraichie au niveau de l'entre sous-sol. Présence d'un réfrigérateur dans la salle de repos.
		Niveau 2	Pauses plus régulières et plus longues. Mis en place des affiches de communication à destination du public.
	Relations citoyens	Niveau 2	Mise en place des affiches de communication à destination du public. Proposition systématique de l'utilisation de la fontaine à eau aux administrés. Pauses plus régulières et plus longues.
	Point d'accès aux droits	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Présence de ventilateurs dans tous les bureaux administratifs et en salle d'attente. Présence d'un réfrigérateur dans la salle de repos. Présence d'une fontaine à eau. Mise à disposition de la salle de repos climatisée.
		Niveau 2	Mise en place des affiches de communication à destination du public. Proposition systématique de l'utilisation de la fontaine à eau aux administrés. Pauses plus régulières et plus longues.
	Centre Municipal de Santé et CMPP	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Présence de ventilateurs dans tous les bureaux administratifs/ cabinets et salles d'attente. Présence d'un réfrigérateur dans la salle de repos. Mise à disposition de la salle de repos climatisée (salle de réunion du 2ème étage). Mise en place de 2 climatiseurs au service dentaire. Mise en place de 2 climatiseurs au pôle infirmier et 2 climatiseurs au pôle médical.

		Niveau 2	Mise en place des affiches de communication à destination du public. Pauses plus régulières et plus longues.
Culture, enfance et famille	**Centre administratif :** Education enfance Jeunesse, Citoyenneté et sport Entretien et restauration	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Présence de ventilateurs dans tous les bureaux administratifs. Présence d'une fontaine à eau au 4ème étage. Mise à disposition de la salle Pointe à Pitre (4ème étage) comme salle de repos et de travail climatisée.
		Niveau 2	Mutualisation des bureaux jugés moins « chauds » (situés au Nord du bâtiment). Pauses plus régulières et plus longues.
		Niveau 3	Mise en place de jours de télétravail supplémentaires dans la limite de 2 jours maximum par semaine (sous -réserve des nécessités de service et validé préalablement par le DGS lors de la cellule de crise).
	Centre social Andrée Chedid Forum Neruda Gymnases/stades Centre équestre Piscine Crèches, RAM, ludothèques, Maison de l'enfance, Ecoles ALSH Cuisine centrale Ecole municipale des arts	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Présence d'une climatisation dans les crèches, les écoles maternelles et les ALSH. Présence de 4 climatiseurs mobiles dans les restaurants scolaires Marcel Cachin. Fermeture du restaurant scolaire Marcel Cachin du 10 juillet au 1er septembre et transfert de la restauration durant cette période au restaurant scolaire Paul Eluard. Présence d'une climatisation fixe et 1 climatisation mobile au centre social Chedid.
		Niveau 2	Mise en place des affiches de communication à destination du public. Pauses plus régulières et plus longues. Aménagements des missions nécessitant des postures pénibles physiquement et une manutention lourde. Privilégier les missions nécessitant un effort physique en début de matinée.
	Offices	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …).
		Niveau 2	Pauses plus régulières et plus longues. Aménagements des missions nécessitant des postures pénibles physiquement et une manutention lourde. Privilégier les missions nécessitant un effort physique en début de matinée.
		Niveau 3	Privilégier la confection de repas froids pour limiter le temps de fonctionnement des fours.

DOCUMENT

	Entretien	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Possibilité d'accès aux points d'eau situés dans les bâtiments communaux.
		Niveau 2	Pauses plus régulières et plus longues. Aménagements des missions nécessitant des postures pénibles physiquement et une manutention lourde. Privilégier les missions nécessitant un effort physique en début de matinée. Ouverture des fenêtres tôt le matin par les agents d'entretien.
	Centre culturel et médiathèques	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Présence d'une fontaine à eau et de 7 ventilateurs.
		Niveau 2	Mise en place des affiches de communication à destination du public. Pauses plus régulières et plus longues. Aménagements des missions nécessitant des postures pénibles physiquement et une manutention lourde. Privilégier les missions nécessitant un effort physique en début de matinée.
		Niveau 3	Annulation des spectacles et des séances de cinéma à partir de 12h.
	Gymnases/stades	Niveau 3	Annulation des tournois sportifs.
	Centre social Chedid Forum Néruda Maison de l'enfance ALSH	Niveau 3	Limitation des activités en extérieur aux heures fraîches. Suspension des sorties et des activités sportives à partir de 12h.
Technique et environnement	**Centre administratif :** Hygiène et développement durable Cadre de vie Patrimoine bâti	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Présence de ventilateurs dans tous les bureaux. Présence d'une climatisation au CTM. Présence d'une fontaine à eau au 4ème étage. Mise à disposition de la salle Pointe à Pitre au 4ème étage comme salle de repos et de travail climatisée.
		Niveau 2	Mutualisation des bureaux jugés moins « chauds » (situés au Nord du bâtiment). Pauses plus régulières et plus longues.
		Niveau 3	Mise en place de jours de télétravail supplémentaires dans la limite de 2 jours maximum par semaine (sous -réserve des nécessités de service et validé préalablement par le DGS lors de la cellule de crise).

	Centre technique municipal	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Présence de ventilateurs dans tous les bureaux. Présence d'une climatisation dans le bureau du secrétariat.
		Niveau 2	Aménagements des missions nécessitant des postures pénibles physiquement et une manutention lourde. Privilégier les missions nécessitant un effort physique en début de matinée. Pause plus régulières et plus longues .
	Voirie, Espaces verts, Propreté urbaine	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Distribution de gourdes isothermes Possibilité d'accès aux points d'eau (notamment pour effectuer une pause et remplir les gourdes fournies) situés dans les bâtiments communaux proches des zones d'intervention des agents Climatisation fonctionnelle dans certains véhicules de balayage et de lavage. Aménagement des horaires : 7h-14h30 (du 1er juin au 31 août).
	ASVP	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Distribution de gourdes isothermes Possibilité d'accès aux points d'eau (notamment pour effectuer une pause et remplir les gourdes fournies) situés dans les bâtiments communaux proches des zones d'intervention des agents Présence d'une climatisation dans les véhicules.
	Régie des bâtiments	Niveau 3	Aménagements des horaires : 7h-14h30 (sous réserve des nécessités de service et par roulement : 1 encadrant présent physiquement jusqu'à 17h)
Aménagement et développement	**Centre administratif :** Urbanisme Habitat-logement Politique de la ville et développement économique	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Présence de ventilateurs dans tous les bureaux administratifs. Présence d'une fontaine à eau au 4ème étage. Mise à disposition de la salle Pointe à Pitre (4ème étage) comme salle de repos et de travail climatisée.
		Niveau 2	Mutualisation des bureaux jugés moins « chauds » (situés au Nord du bâtiment). Pauses plus régulières et plus longues.
		Niveau 3	Mise en place de jours de télétravail supplémentaires dans la limite de 2 jours maximum par semaine (sous -réserve des nécessités de service et validé préalablement par le DGS lors de la cellule de crise).
	Maison des projets et du développement durable	Niveau 1	Ateliers de sensibilisation sur les risques liés au travail en période de fortes chaleurs. Diffusion d'une communication interne (affiches, flyers, …). Présence de ventilateurs dans tous les bureaux administratifs.
		Niveau 2	Mise en place des affiches de communication à destination du public. Pauses plus régulières et plus longues.

I.3. Cartographie des lieux rafraichis et des points d'eau disponibles aux agents

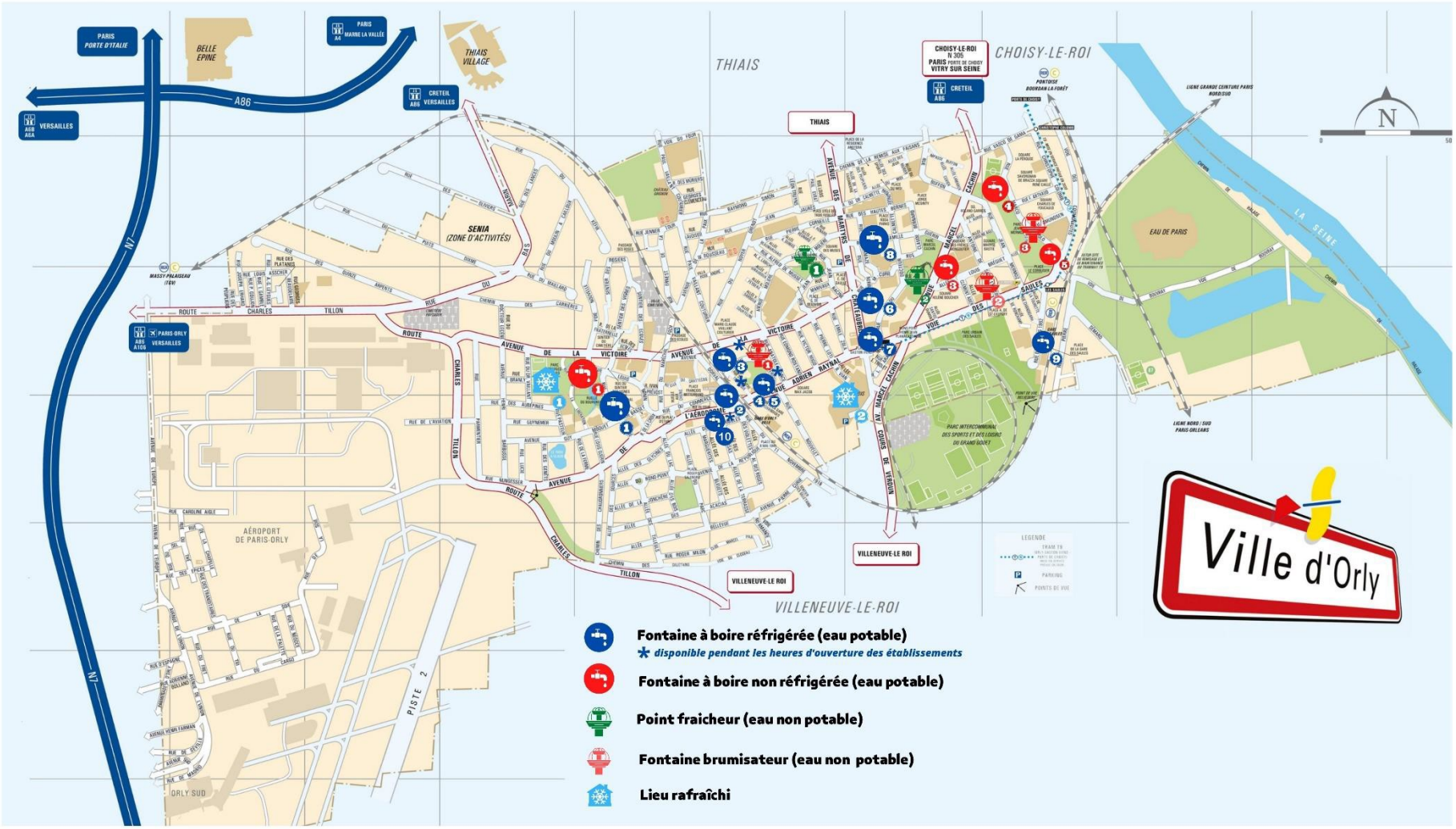

1. Ecole du centre (refectoire)
2. Hotel de ville
3. Centre technique municipal
4. Centre administratif municipal (4eme étage)
5. Centre administratif municipal (RDC)
6. Centre de santé Gisele Halimi
7. Centre culturel RDC
8. Accueil de loisirs les explorateurs
9. Cuisine centrale
10. Point d'Accès aux droits (PAD)

1. Parc Meliés
3. Square Saint exupery
4. Parc Jean Mermoz
5. Parc Jean Mermoz

1. Square Alfred De Musset
2. Parc de l'oiseau

1. Parc Méliès
2. Centre commercial Orlydis

1. Parc du centre administratif
2. Square Saint exupery
3. Parc Jean Mermoz

II- LE PLAN LOCAL POUR LE PUBLIC ORLYSIEN

II. Déclinaison locale du PNC à destination des orlysiens

Ces dernières décennies, la France a connu plusieurs épisodes de canicule qui ont engendré une surmortalité chez les personnes vulnérables et notamment chez les personnes âgées.
De plus, le phénomène de réchauffement climatique laisse présager une augmentation de l'intensité et de la fréquence de ces vagues de chaleur.

La chaleur ayant un impact fort et rapide sur la santé des populations, et notamment celle des populations vulnérables, **il est primordial de consolider nos outils de préparation et de réponse** pour faire face à la survenue d'épisodes caniculaires. **L'anticipation est un facteur clé de la gestion d'un épisode caniculaire**.

Pour s'assurer de la protection des orlysiens, la commune a souhaité mettre en forme un dispositif communal spécifique aux « vagues de chaleur ».

L'objectif du présent guide est d'accompagner les orlysiens dans la mise en place des dispositions permettant de mieux faire face aux effets des vagues de chaleur.

Des mesures globales et/ou spécifiques de prévention des risques l iés aux variations climatiques ont fait l'objet d'une réflexion collective dans le cadre d'un groupe de travail dédié et associant les différentes directions concernées.

Les travaux de ce groupe ont abouti au plan local fortes chaleurs qui comprend :

- un dispositif de **communication externe** :
  - Une cartographie interactive des lieux rafraichis et des points d'eau disponibles sur le site de la ville, l'application et réseaux sociaux,
  - La mise en place d'une campagne d'affichages piloté par La direction de la communication et de l'évènementiel et la direction autonomie,
  - Les informations de prévention et d'actions existantes sur les réseaux sociaux, le site de la ville, l'application, les panneaux lumineux et l'ONV de mai-juin de chaque année.

- une synthèse des **actions mises en œuvre par la ville** au sein des équipements municipaux et notamment, la mise en place de climatisation dans tous les dortoirs des écoles maternelles, la climatisation des dortoirs et salle d'activité dans les accueils de loisirs maternels et la climatisation d'une salle d'activité dans les accueils de loisirs et écoles élémentaires.

II. 1 Dispositif de communication externe

Dès le début de la veille saisonnière

La direction communication :

- Diffuse la campagne d'information des équipements mis en place dans la ville dans ONV de mai-juin,
- Prépare les messages d'alerte Niveau 2 et Niveau 3,
- Diffuse en lien avec la pôle culture, enfance et famille une communication à destination des

directeurs d'écoles et des parents d'élèves,
- Suit régulièrement les niveaux d'alerte météorologique sur la carte de vigilance, actualisée deux fois par jour sur le site https://vigilance.meteofrance.fr/fr.

La direction des services techniques :

- Déploie les climatiseurs mobiles sécurisés et les ventilateurs dans les équipements municipaux,
- S'assure du bon fonctionnement du matériel déployé.

La direction autonomie :
- Prépare les personnels et s'assure de la disponibilité des équipements à destination des populations fragiles (ventilateurs, brumisateurs, …),
- Repère les personnes vulnérables et élabore le registre canicule,
- Recense les personnels volontaires an cas d'alerte de niveau 3,
- Prépare le plan « bleu ».

En cas de déclenchement du **niveau 2** (avertissement chaleur)

La direction de la communication et de l'évènementiel diffuse aux orlysiens via les réseaux sociaux, l'application, le site de la ville et les panneaux lumineux, les messages de recommandations générales de vigilance de niveau 2 et de bons comportements ainsi que la cartographie.
Chaque équipement municipal met en œuvre les actions prévues pour sa structure, selon le tableau en page 17.

En cas de déclenchement du **niveau 3** (alerte canicule)

La direction générale :

- Organise en urgence la cellule interne canicule

La direction autonomie pilote le dispositif du plan canicule à destination des publics vulnérables (cf. tableau 2) :

- Déclenche les plans « bleus » au sein de la résidence autonomie Méliès,
- Mobilise pleinement le service d'accueil et d'accompagnement à domicile (SAAD) et la direction du développement social,
- Active le registre communal canicule en semaine et week-end : appels téléphoniques, visites à domicile, prêts de ventilateurs, de brumisateurs.

La direction de la communication et de l'évènementiel diffuse aux orlysiens via les réseaux sociaux, l'application, le site de la ville et les panneaux lumineux, les messages de recommandations générales de vigilance de niveau 3 et de bons comportements ainsi que la cartographie.

En fin d'épisode de fortes chaleurs ou de canicule, **La direction de la communication et de l'évènementiel** organise la diffusion d'un message d'information de levée de l'alerte.

En cas de déclenchement du **niveau 4** (mobilisation maximale)

Ce niveau correspond à un contexte de crise sanitaire majeure : les mesures de prévention à mettre en œuvre seront celles transmises en temps réel par le premier ministre et notamment par la cellule interministérielle de crise.

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER

II.2 Cartographie des lieux rafraichis et des points d'eau disponibles au public

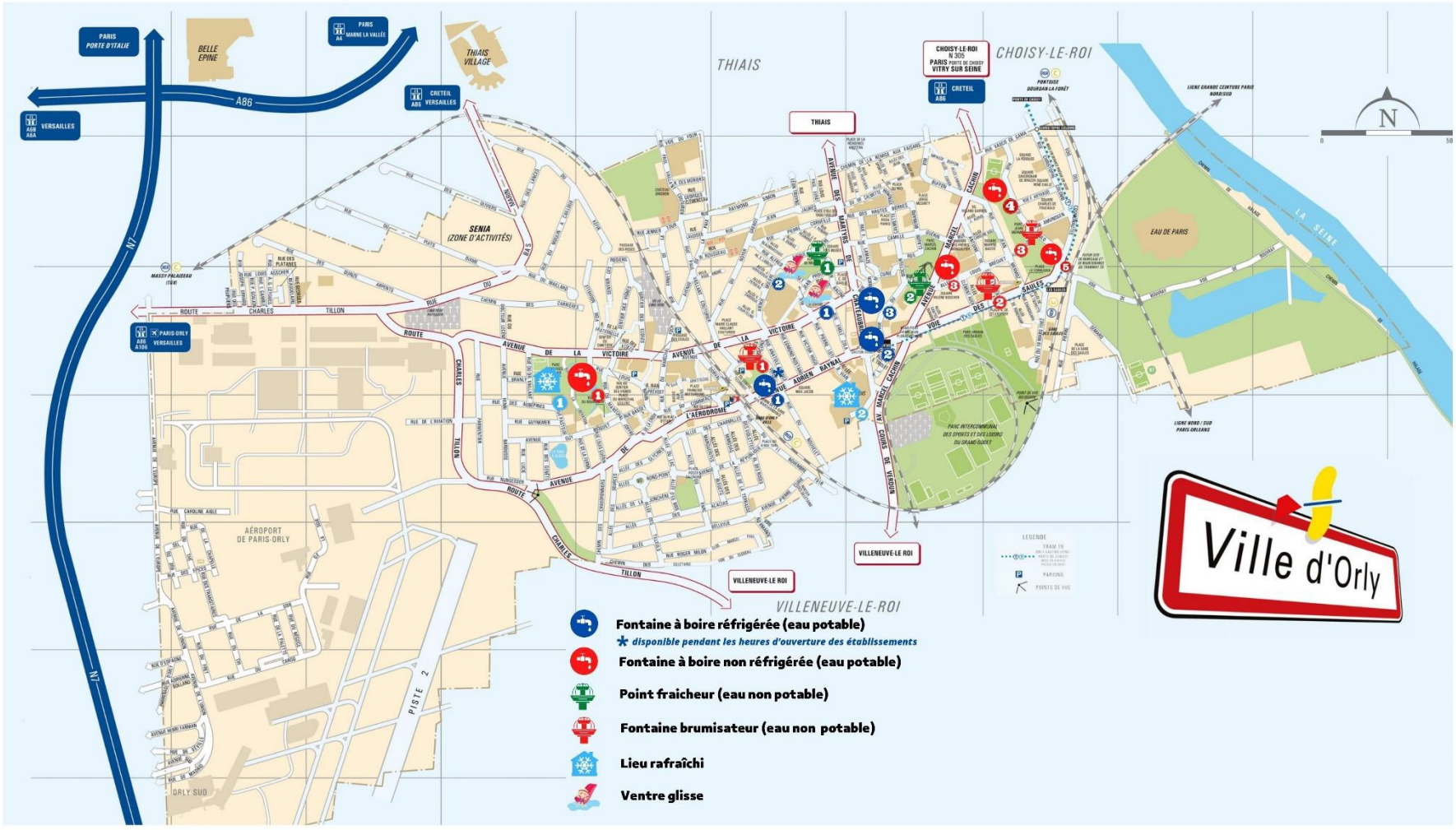

1 Centre administratif municipal (RDC)
2 Centre de santé Gisele Halimi
3 Centre culturel RDC

1 Parc Meliés
3 Square Saint exupery
4 Parc Jean Mermoz
5 Parc Jean Mermoz

1 Square Alfred De Musset
2 Parc de l'oiseau

1 Parc Méliès
2 Centre commercial Orlydis

1 Parc du centre administratif
2 Square Saint exupery
3 Parc Jean Mermoz

1 Gymnase Marcel Cachin
2 Square Saint exupery

II.3 Synthèse des actions mises en œuvre par la ville au sein des équipements municipaux

Secteur	Equipement	Niveau de déclenchement	Mesures de prévention existantes
Sports	Piscine, stades, gymnases, Centre équestre	Niveau 1	Mise en place des affichages de communication sur tous les équipements.
	Stades et gymnases	Niveau 3	Annulation des rencontres sportives et spectacles.
	Piscine	Niveau 3	Ouverture de la piscine au ALSH le matin et au public l'après-midi.
		Niveau 4	Gratuité pour tous les orlysiens (dans le respect de la jauge)
Enfance	Crèches	Niveau 1	Mise en place des affichages de communication sur tous les équipements. Présence d'une climatisation.
		Niveau 2	Les activités en extérieur seront privilégiées aux heures les plus fraîches, tôt le matin. Mise en œuvre des actions d'hydratation des enfants.
		Niveau 3	Annulation des sorties à l'extérieur.
	Ecole primaire Cité jardin	Niveau 1	Présence d'une climatisation fixe dans le dortoir et d'une climatisation mobile dans la salle polyvalente.
	Ecole maternelle Paul Eluard	Niveau 1	Présence d'une climatisation fixe et mobile dans chacun des 2 dortoirs + purificateur d'air.
	Ecole maternelle Marcel Cachin	Niveau 1	Présence d'une climatisation mobile dans un dortoir et de 2 climatisations fixes dans les 2 autres dortoirs + 2 purificateurs d'air.
	Ecole maternelle Jean Moulin	Niveau 1	Présence d'une climatisation mobile dans les 2 dortoirs et une climatisation fixe dans l'algéco.
	Ecole maternelle Romain Rolland	Niveau 1	Présence d'une climatisation fixe dans chacun des 2 dortoirs.
	Ecole maternelle Joliot Curie	Niveau 1	Présence de 3 climatisations mobiles dans chacun des dortoirs.

Secteur	Equipement	Niveau de déclenchement	Mesures de prévention existantes
Enfance	Ecole maternelle Noyer Grenot	Niveau 1	Présence de 2 climatisations fixes dans chacun des dortoirs
	Ecole élémentaire du centre	Niveau 1	Présence de rideaux dans toutes les salles. Présence d'une climatisation mobile dans une salle d'activité.
	Ecole élémentaire Romain Rolland A	Niveau 1	Présence de rideaux dans toutes les salles. Présence d'une climatisation mobile dans une salle d'activité.
	Ecole élémentaire Romain Rolland B	Niveau 1	Présence de rideaux dans toutes les salles. Présence d'une climatisation mobile dans une salle d'activité.
	Ecole élémentaire Jean Moulin	Niveau 1	Remplacement des stores inutilisables à horizon 2023-2024. Présence d'une climatisation mobile dans une salle d'activité.
	Ecole élémentaire Marcel Cachin A	Niveau 1	Remplacement des stores inutilisables à horizon 2023-2024. Présence d'une climatisation mobile dans une salle d'activité.
	Ecole élémentaire Marcel Cachin B	Niveau 1	Remplacement des stores inutilisables à horizon 2023-2024. Présence d'une climatisation mobile dans une salle d'activité.
	Ecole élémentaire Paul Eluard	Niveau 1	Présence de stores électriques dans toutes les salles. Présence d'une climatisation mobile dans une salle d'activité.
	Ecole élémentaire Joliot Curie A : bâtiment principal	Niveau 1	Remplacement des stores inutilisables à horizon 2023-2024. Présence d'une climatisation mobile dans une salle d'activité.
	Ecole élémentaire Joliot Curie : Irène Joliot Curie	Niveau 1	Remplacement des stores inutilisables à horizon 2023-2024. Présence d'une climatisation mobile dans une salle d'activité.
	Centre social A. Chedid	Niveau 1	Présence d'une climatisation fixe et d'une climatisation mobile + 2 ventilateurs.
	ALM Paul Eluard	Niveau 1	Présence d'un dortoir climatisé et d'une salle d'activité climatisée (ex-dortoir).
	ALM Marcel Cachin	Niveau 1	Présence de 2 dortoirs climatisés et d'une salle d'activité climatisée (ex-dortoir).
	ALM les explorateurs	Niveau 1	Présence d'une climatisation fixe dans le dortoir des TPS et d'une climatisation mobile dans la salle d'activité (Algéco).
	ALM Chedid	Niveau 1	Présence de 2 climatisations mobiles dans les 2 dortoirs et d'une climatisation mobile dans la salle d'activité. Présence de volets inclinables et de films de protection solaire sur les vitres.
	ALM Jean Moulin	Niveau 1	Présence d'une climatisation fixe dans toutes les salles (modulaires).

Secteur	Service / Equipement	Niveau de déclenchement	Mesures de prévention existantes
Enfance	ALM Noyer Grenot	Niveau 1	Présence d'une climatisation fixe dans un dortoir et d'une climatisation fixe dans la salle d'activité (ex-dortoir).
	ALM Paul Eluard, Marcel Cachin, les explorateurs, Chedid, Jean Moulin, Noyer Grenot	Niveau 2	Les activités en extérieur seront privilégiées aux heures les plus fraîches, tôt le matin. Mise en œuvre des actions d'hydratation des enfants. Mise en place de pataugeoires pour enfant.
	ALM Paul Eluard, Marcel Cachin, les explorateurs, Chedid, Jean Moulin, Noyer Grenot	Niveau 3	Annulation des sorties à l'extérieur.
	ALE Adrienne Bolland	Niveau 1	Présence d'une climatisation fixe dans la salle d'activité.
	ALE Chedid	Niveau 1	Présence d'une climatisation mobile dans la salle d'activité.
	ALE Joliot Curie	Niveau 1	Présence d'une climatisation mobile dans la salle d'activité.
	ALE Paul Eluard	Niveau 1	Présence d'une climatisation mobile dans la salle d'activité.
	ALE les Etoiles	Niveau 1	Présence d'une climatisation mobile dans la salle d'activité.
	ALE Bolland, Chedid, Joliot Curie, Paul Eluard, les Etoiles	Niveau 2	Les activités en extérieur seront privilégiées aux heures les plus fraîches, tôt le matin. Mise en œuvre des actions d'hydratation des enfants.
		Niveau 3	Annulation des sorties à l'extérieur.
	Restaurant scolaire et office Marcel Cachin	Niveau 1	Présence de 2 climatisations mobiles au RDC et 2 climatisations mobiles au 1er étage. Restauration transférée le mercredi et pendant les vacances scolaires à Paul Eluard.
	Restaurant scolaire et office les explorateurs	Niveau 1	Présence d'une climatisation mobile.
	Restaurant scolaire et office Noyer Grenot	Niveau 1	Présence d'une climatisation mobile.
	Restaurant scolaire Jean Moulin élémentaire	Niveau 1	Présence d'une climatisation mobile.

Secteur	Service / Equipement	Niveau de déclenchement	Mesures de prévention existantes
Culture	Centre culturel	Niveau 1	Mise en place des affichages de communication sur tous les équipements. Aménagements horaires du 3 au 29 juillet et du 22 août au 2 septembre : Mercredi : 10 :00-12 :30/14 :00-18 :00 Vendredi :14 :00-18 :00 Samedi :10 :00-12 :30/14 :00-18 :00 Fermeture le 15 juillet et du 31 juillet au 21 août inclus. Présence d'une fontaine à eau pour le public.
		Niveau 3	Annulation des spectacles et des séances de cinéma à partir de 12h.
	Médiathèque	Niveau 1	Aménagements horaires du 3 au 29 juillet et du 22 août au 2 septembre : Mercredi : 10 :00-12 :30/14 :00-18 :00 Vendredi :14 :00-18 :00 Samedi :10 :00-12 :30/14 :00-18 :00 Fermeture le 15 juillet et du 31 juillet au 21 août inclus. Présence d'une fontaine à eau pour le public.
Famille	Centre social Chedid	Niveau 1	Présence de 2 climatisations Mise en place des affichages de communication sur tous les équipements. Fermeture du 14 juillet au 25 aout (les activités se dérouleront hors les murs).
		Niveau 3	Annulation des sorties à l'extérieur à partir de 12h.
Santé	CMS	Niveau 1	Mise en place des affichages de communication sur tous les équipements et sur les écrans. Ouverture : Aménagement des horaires du 15 juillet au 2 septembre : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :8 :15-18 :00/Fermeture les samedis matins. Présence d'une fontaine à eau dans la salle d'attente du CMS
	CMPP	Niveau 1	Aménagement des horaires du 15 juillet au 2 septembre : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :8 :15-18 :00 Fermeture les 2 ères semaines d'août Présence d'une fontaine à eau dans la salle d'attente du CMS.
Autonomie	Résidence Méliès/Néruda	Niveau 3	Mise en place des affichages de communication sur tous les équipements. Mise en œuvre du plan bleu. Ouverture de la salle rafraichie aux personnes vulnérables et fragiles. Le service de repas froids et source d'hydratation sera privilégié.

DOCUM

Secteur	Service / Equipement	Niveau de déclenchement	Mesures de prévention existantes
	CCAS	Niveau 3	Appels systématique des personnes inscrites sur le registre canicule durant toute la durée du niveau 3 (semaine et WE). Prêts de ventilateurs. Augmentation des visites à domicile.
Cadre de vie	Parc Méliès, Square St Exupéry, place du Général Leclerc	Niveau 1	Fontaine à boire non réfrigérée (eau potable)
	Square Alfred de Musset, place du marché du vieil Orly, Parc de l'Oiseau,	Niveau 1	Point fraicheur/eau non potable
	Parc du centre administratif, Square St Exupéry, parc Mermoz	Niveau 1	Fontaine brumisateur
	Cour attenante au gymnase Marcel Cachin et Secteur Alfred de Musset	Niveau 1	Présence d'une structure ventre-glisse à raison d'une journée par semaine.
		Niveau 3	Présence d'une structure ventre-glisse tous les jours (sauf dimanche)
	Centre administratif, CMS Gisèle Halimi, Centre culturel	Niveau 1	Fontaine à boire réfrigérée (eau potable)
	Parcs Méliès	Niveau 1	Ouverture du parc jusqu'à 22h.
	Tous les parcs de la ville	Niveau 3	Interdiction de l'utilisation de barbecues.

DOCUMENT

Ville d'Orly

CANICULE

PROTÉGEZ-VOUS :

Préférez une activité sans efforts

Buvez en quantité suffisante

Mangez en quantité suffisante

Prenez soin de vos proches

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

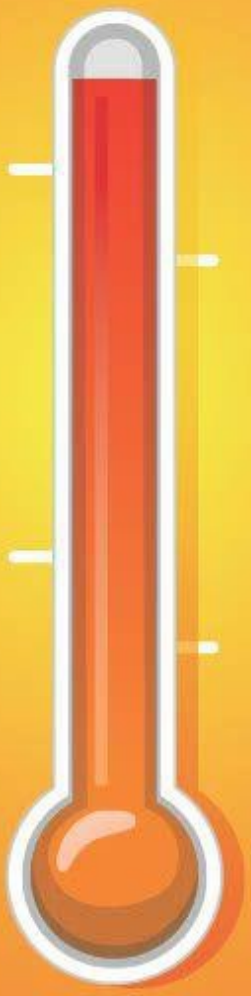

Retrouvez la cartographie des points d'eau sur le site de la ville

www.mairie-orly.fr